

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

À une séance extraordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le mercredi 21 avril 2021, à 8 h;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire
Monsieur Martin ST-LAURENT,

Monsieur Bernard DUPONT,
Monsieur Danny BOUCHARD,
Madame Cindy VIGNOLA,
Monsieur Marco OUELLET,
Monsieur Daniel BERGERON,
Monsieur Shannon POWER.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, et Monsieur Claude GAGNÉ, directeur général, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;

PÉRIODE DE QUESTIONS

2.- Résolution pour autoriser la vente d'eau douce;

3.- Résolution pour autoriser l'utilisation temporaire d'un terrain;

4.- Résolution – Demande d'aide financière – Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

PÉRIODE DE QUESTIONS

5.- Résolution – fermeture de la séance.

S21-04-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance extraordinaire, tel que déposé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

S21-04-02

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA VENTE D'EAU DOUCE

CONSIDÉRANT QUE la vente d'eau douce est nécessaire temporairement jusqu'à l'été 2021 pour les installations d'ArcelorMittal et de Minerai de fer Québec;

CONSIDÉRANT QUE les sociétés transporteront l'eau douce par camion-citerne d'un volume approximatif de 35 m³ à 100 m³ par jour;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QUE s'il devait y avoir d'autres points de livraison, une autorisation serait nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des ententes relatives à l'achat d'eau douce entre la Ville de Fermont et Minerai de fer Québec et ArcelorMittal Exploitation minière Canada;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent temporairement la vente d'eau douce à ArcelorMittal Exploitation minière Canada et à Minerai de fer Québec au montant de 4,50 \$ du mètre³;

QUE les membres du Conseil autorisent Monsieur Jean-Michel Meilleur ou Monsieur Claude Gagné à signer l'entente avec les minières;

ADOPTÉE

S21-04-03

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'UTILISATION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN

CONSIDÉRANT QU'une demande à l'effet d'utiliser un terrain appartenant à la Ville de Fermont pour y opérer un commerce de cantine mobile a été reçue;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 18 du règlement 305 de la Ville de Fermont relatif au colporteur et au vendeur itinérant, une autorisation spéciale de la Ville est requise pour occuper un terrain leur appartenant;

CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme recommande l'utilisation du stationnement situé sur le lot 5 966 341 donnant accès à la piste d'athlétisme à partir de la rue du Parc;

CONSIDÉRANT QUE la seule installation permise sur le terrain sera le casse-croûte temporaire autorisé pour une période maximale de trois mois, mais pouvant être renouvelé par une nouvelle résolution du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme s'assurera du suivi et du respect des normes applicables concernant les eaux usées, l'élimination des déchets et autres modalités qui seront inscrites au permis, tel que la terminaison de l'autorisation dans le cas du non-respect des modalités inscrites au permis ou à toutes réglementations applicables;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet pilote;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil autorise monsieur Claude Gagné à signer un contrat avec le promoteur;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

D'AUTORISER temporairement pour une période maximale de trois mois l'utilisation du stationnement situé sur le lot 5 966 341 donnant accès à la piste d'athlétisme par la rue du Parc;

ADOPTÉE

S21-04-04

RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque publique de Fermont désire déposer une demande afin d'obtenir du financement pour l'achat de nouveaux livres;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont s'engage à acheter des livres pour un montant de 22 600 \$ pour l'année 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la bibliothèque publique de Fermont à déposer une demande d'aide financière pour l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes et d'autoriser Madame Marie-Pier Allard et Madame Myriane Chicoine à signer tous les documents requis;

ET

QUE la Ville de Fermont confirme son engagement à acheter des livres pour un montant de 22 600 \$ pour l'année 2021.

ADOPTÉE

S21-04-05

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 8 h 15.

ADOPTÉE

MAIRE

GREFFIÈRE